Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 7 Rabiaa I 1446
10 Septembre 2024

N° 105

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2237**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2237**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2239**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2244**
Homologation de résolutions **2244**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2245**
Avis aux créanciers **2247**
Convocations
Sociétés anonymes **2250**
Autres sociétés **2252**
Divers
Avis au public **2253**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société citoyenne

Nom de la société : SOCIETE CITOYENNE LOCALE LA PREMIERE POUR ESPOIR.

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 10 000d

Siège social : zone touristique Tozeur 2210

Sujet titulaire de service agricole environnemental complet

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt de projet de statut types : 16/8/2024 tribunal de première instance de Tozeur

Le nombre d'action à souscrire et leur contrepartie en numéraire ainsi que le montant qui devrait être payé immédiatement 50 actions pour 10000 mille dinars.

La valeur nominale des actions à émettre deux cent dinars par classe (200 dinars).

Fondateur :

- Houssem Eddin Chorfi résident à Tozeur
- Zakaria Akouri résident à Tozeur
- Sahbi Hammadi résident à Tozeur
- Riadh Tlili résident à Tozeur
- Mohamed Elhadi ben Khira Résident à Tozeur.

2024T00851SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Djerba Trade and Service

N° CNSS : 0015728144

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0712628S

Code fiscal : 712628/SA/M/000

Houmet Essouk Km2 Midoune 4116

Capital : 6.244.590 dinars

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le jeudi 27/6/2024 au siège social de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Midoun le 19/7/2024 sous le n°24803105 quittance n° M062788, dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises auprès du tribunal de 1ère instance de Médenine le 01/8/2024 sous le n°202486545, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Faisant suite à la délibération de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 mai 2024 au cours de laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Romdhane Rahli a été renouvelé, le Conseil unanime a décidé de lui renouveler les fonctions en tant que Président du conseil d'administration et lui donner les pouvoirs nécessaires pour diriger la société.

2024S01069SANB2

Société Djerba Trade and Service

Houmet Essouk Km 2 Midoune 4116

Capital : 6.244.590 dinars

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0712628S

Code fiscal : 712628/SA/M/000

N° CNSS : 0015728144

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le jeudi 27/6/2024 au siège social de la société à Midoun Djerba enregistré à la recette des finances de Midoun le 19/7/2024 sous le n° 24803105 quittance n°M062788 dont un exemplaire a été déposé au greffe du centre national du registre des entreprises auprès du tribunal de 1ère instance de Médenine le 1er/8/2024 sous le n° 202486545, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Monsieur Slaheddine Barkallah en tant que directeur général de la société pour une période de trois ans (2024 - 2025 - 2026) avec procuration des pouvoirs nécessaires.

2024S01070SANB2

Nomination des administrateurs

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue d'ANNECY Immeuble Adonis - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

N° CNSS 64524295

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n° 001-2024 du 3/7/2024, enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 14/8/2024 sous le n°24707008 quittance n° M085320, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 29/8/2024 sous le n° 202493582.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

- de nommer Monsieur Hatem Hamza et Madame Chérifa Bettaieb comme Administrateurs pour une période de trois années se terminant le jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers de l'exercice 2026.

2024402247SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Simplon Tunisie

En Liquidation

S.A.R.L

Capital : 100050 DT

15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 Beb Bhar - Tunis

MF : 1624774S

Suivant procès verbal en date du 16/10/2023 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis en date du 14/3/2024 sous le n° 24501542, quittance n° M021834, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 5/7/2024 sous le n° 202475434 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société

- Liquidation de la société et nomination de Monsieur Kacem Rida de nationalité Française, titulaire du passeport n° 23FK 79488 liquidateur de la société.

2024402241SRLB2

KNAUF TUNISIE SYSTEM

Société à responsabilité limitée

Capital social : 200.000 DT

Immeuble 216 - Rue Socrate - 2ème étage - 2060 Le Kram Kheireddine

I.U : 0908509V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20/5/2024 (enregistré à la recette des finances de Fouchana le 24/6/2024 sous Q n°M068800, Enrg n°24702776).

- Les associés ont décidé de fixer le nouveau siège social à Immeuble 216 - Rue Socrate - 2ème étage - 2060 Le Kram Kheireddine.

- Les associés ont décidé de transférer le dépôt de stockage à la Zone Industrielle El Mghira - Lot n° 53 - 2082 Fouchana.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 0908509V le 4/9/2024 sous dossier n°2024102056.

2024402242SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

FLORUS DISTRIBUTION S.A.R.L

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601. Z.I. de La Charguia - Tunis

Identifiant unique : 0430007 A

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Août 2024 de la société FLORUS DISTRIBUTION SARL, enregistré le 23 Août 2024 à la Recette des Finances de Charguia I, Quittance n°M102307, Enregistrement n°24708791 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 29 Août 2024, Dossier n°202493620.

Il a été décidé dans la Cinquième résolution du procès-verbal, le renouvellement du mandat de Monsieur Imed Hamdi Labidi en tant que Gérant de FLORUS DISTRIBUTION SARL pour une période de Trois (03) années venant à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

2024402246SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

LAOUITI AERO SERVICES SUARL

Capital social : 1000 Dinars

Adresse : résidence Rania Immeuble B 5 - étage 1 Aouina

Identifiant Unique : 1802783M

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/7/2023 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n° 23505661, quittance 86369 et le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/07/2024 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le n° 24706777, quittance 100193 dont une copie originale de chaque procès-verbal a été déposé le 27/08/2024 au Registre National des Entreprises sous le dossier n° 202492666, l'associé unique de la société a décidé ce qui suit :

- La dissolution et la liquidation de la société,

- La nomination de Monsieur Lazher Laouiti en tant que liquidateur de la société pour une durée d'une année.

- La prolongation du mandat du liquidateur de 6 mois supplémentaires renouvelables par tacite reconduction pour une autre durée de 6 mois.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances, justificatifs à l'appui, dans un délai d'un mois à partir de la date de cette publication à l'adresse suivante :

Résidence Rania - App. B05 - Premier étage, Av. Mongi Slim- 2045 - l'Aouina.

2024402237SRUB2

Sociétés Tikilearning

En Liquidation

S.U.A.R.L

Capital : 3000 DT

Av 20 Mars immeuble Aoun 4000 Sousse

MF : 1827921 L

Suivant procès-verbal en date du 13/6/2024 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse en date du 27/7/2024 sous le n° 24703922, quittance N° 48774, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 1er/8/2024 sous le n° 202486570 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société

- Liquidation de la société et nomination de Mr Emanuel Christophe Marcel Vinazza, nationalité française passeport n° 23AY15725 liquidateur de la société.

2024402238SRUB2

Société WB CONSULTING

S.U.A.R.L

Capital : 1000 DT

A 6, L Victoria RCE Cygne les Berges du Lac 1053 - Tunis

MF : 1184775T

Suivant procès-verbal en date du 3/7/2024 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac Tunis en date du 31/7/2024 sous le n° 24506684, quittance n°M082613, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 20/8/2024 sous le n° 202490781 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société,

- Liquidation de la société et nomination de Monsieur Wael Bedoui, titulaire de la CIN n°08916950 liquidateur de la société.

2024402239SRUB2

Société Code couturier

En Liquidation

S.U.A.R.L

Capital : 10000 DT

15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 Beb Bhar - Tunis

MF : 1801852D

Suivant procès verbal en date du 13/6/2024 enregistré à la recette des

finances Cité Mahrajène Tunis en date du 24/6/2024 sous le n°24503069, quittance n° 40641, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 1er/7/2024 sous le n° 202473759 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société,

- Liquidation de la société et nomination de Monsieur Couturier Alphonse olivier, nationalité française carte résidence tunisienne n° 000145489 liquidateur de la société.

2024402240SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Mohammed Faouzi Ben Hammed avocat prés la cour de cassation enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 23 Août 2024 sous le numéro 24203690 reçu numéro MO51954.

Monsieur Kais Ben Abdelhmid Algarsi a vendu tout le Fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux, dont l'activité consiste à la vente des poissons dans le local situé au marché des poissons Salah Eddine Bouchoucha n°13 à Bizerte, à Monsieur Saif Dine Ben Mohamed Nour Din Ben Mohamed Tahar Temimi.

Les oppositions des créanciers éventuels de la vendeuse sont portées devant Maître Mohammed Faouzi Ben Hammed Avocat près la cour de cassation à son bureau sis à l'Immeuble Hyppo center Immeuble (A) bureau n°A 19, 5ème étage; à l'angle de l'avenue Habib Bourguiba et de la rue de la Goulette Bizerte 7000, dans un délai de 10 jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au Quotidien le 1/9/2024.

2024T00832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de rue d'Autriche le 23/8/2024 reçu n°078338, enregistrement n°24205364 par Kweldia Amin CIN 07425367, a vendu à Tebbini Isam CIN 00080795 la totalité du fonds de commerce - «station lavage auto» CF : 1648654/N situé 06 Route Bizerte Km6 Route Chinwa - Mnihla - Ariana - à prix 30.000 000.

Les oppositions éventuelles devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de l'Avocat Maître Mannai Hassan - au 29 Rue Liban (3ème étage bureau 6) - Tunis.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 3-8-2024.

2024T00837FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de rue d'Autriche le 23/8/2024 reçu n°078338, enregistrement n°24205364 par Kweldia Amin CIN 07425367, a vendu à Tebbini Isam CIN 00080795 la totalité du fonds de commerce «café el mnihla» CF : 1648654/N situé 06 Route Bizerte Km6 Route Chinwa - Mnihla - Ariana à prix 70.000 000.

Les oppositions éventuelles devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de l'Avocat Maître Mannai Hassan au 29 Rue Liban (3ème étage bureau 6) - Tunis.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 3-8-2024.

2024T00838FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 9/8/2024 élaboré par Maître Olfa Ben Abdelhafidh avocate à Tunis, enregistré à la recette des finances Ezzahra le 16/8/2024 sous le n°24202429 Quittance n°M047981 Monsieur Tarek FAIEZ, a vendu à Madame Saida SALEM, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités au local sis à 12 Rue Jilani Marchand Ezzahra 2034.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Olfa Ben Abdelhafidh avocate à Immeuble Luxor II, 1er étage, Montplaisir, Tunis dans les 20 jours à partir de la date de la parution de ceci au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Echourouk» le 27/8/2024.

2024R02286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/8/2024 enregistré à la recette des finances de Radés le 27/8/2024 quittance n°M058072 enregistrement n°24202632 Mr Anis Chebli demeurant au 40 rue al Imem Ahmed Ibn Hanbel el Malleha Radés, a vendu à la société Espoir service olympico identifiant unique T 188299 tout le fonds de commerce STATION DE LAVAGE situé à la rue Ennassim n°29 Radés.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Mcharek Mounira avocate à la cour de cassation à son cabinet sis au 37 Avenue Med Ali Rades, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk du 4/9/2024.

2024R02287FCCC2

Apport en nature d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue de paradis Ariana le 30 Avril 2024, sous le numéro 24504250, quittance n°61056, rédigé par Maître Walid Ben Amor, avocat à la cour de cassation, La société Phoenix Distribution, société à responsabilité limitée de droit tunisien, ayant l'identifiant unique n°1206945 ayant son siège social au lot 115 zone industrielle Chotrana La Soukra Ariana, représentée par son Gérant, Monsieur Melek ZRIBI dûment habilité; fait apport en nature à la société B2Z Hyper Distribution, société à responsabilité limitée de

droit tunisien, société en cours de constitution, ayant son siège social au lot 115 zone industrielle Chotrana La Soukra Ariana, au capital de (1.863.000DT000) la totalité du fonds de commerce qui consiste en une entité se rattachant à l'exploitation de local intitulé «Flora» composé de deux locaux 3 et 4 situés au rez-de-chaussée du complexe Emeraude bloc A, rue de la feuille d'érable, cité des pins, les Berges du Lac 2.

Les oppositions doivent être déposées aux cabinets du rédacteur du contrat, Maître Walid Ben Amor, élisant domicile à la société «Avocats Tunisiens Réunis», sise à la rue 8000 immeuble Montplaisir Center appt. 2-2 Montplaisir Tunis 1073 ; dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée en langue arabe dans le journal Essahafa paru le 12/7/2024 et en langue française dans le journal La Presse paru le 12/7/2024.

2024R02288FCCC2

Apport en nature d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 30 Avril 2024, sous le numéro 24504250, quittance n°61056, rédigé par Maître Walid Ben Amor, avocats à la cour de cassation. La société Phoenix Distribution, société à responsabilité limitée de droit tunisien ayant l'identifiant unique n°1206945 ayant son siège social au lot 115 zone industrielle Chotrana La Soukra Ariana, représentée par son Gérant, Monsieur Melek ZRIBI dûment habilité; fait un apport en nature à la société B2Z Hyper Distribution, société à responsabilité limitée de droit tunisien, société en cours de constitution, ayant son siège social au lot 115 zone industrielle Chotrana La Soukra Ariana, au capital de (1.863.000DT000) la totalité du fonds de commerce qui consiste en une entité se rattachant à l'exploitation de local intitulé «Flora» situé à la résidence Soukra City Ariana. Les oppositions doivent être déposées aux cabinets du rédacteur du contrat, Maître Walid Ben Amor, élisant domicile à la société «Avocats Tunisiens Réunis», sise à la rue 8000 immeuble Montplaisir Center appt. 2-2 Montplaisir Tunis 1073 ; dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée en langue arabe dans le journal Essahafa paru le 12/7/2024 et en langue française dans les journaux La Presse et le Quotidien parus le 12/7/2024.

2024R02289FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/8/2024 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 6/8/2024 quittance n°M103717 enregistrement n°24205156 Monsieur Sami al Ferjani vend à Monsieur Amir Battikh le fonds de commerce qui a pour objet toutes les activités commerciales situé à la rue Habib Bourguiba Sidi Daoud la Marsa.

Les oppositions se feront entre les mains de la rédactrice de l'acte la société d'avocats Derbeli Fréres sise au 10 rue de Palestine Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Echourouk» en date du 4/9/2024.

2024R02292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30 Août 2024, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 02 septembre 2024, sous le numéro 24202273, quittance n°M070192, Mr Mohamed Ben Yousef Ben Slimen Azabi a vendu la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Hédi Chaker n°22 Mle Bourguiba Bizerte exploité au commerce de Quincaillerie et Pièces Moto aux Mr Akrem Ben Noureddine Ben Salah Soltani et Mr Aymen Ben Noureddine Ben Salah Soltani.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel, entre les mains de Mr Akrem Ben Noureddine Ben Salah Soltani à son domicile sis à Rue Hsan Ben Romdhane Cite Ennajeh Menzel Bourguiba.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 4 septembre 2024.

2024R02295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 22/8/2024 enregistré à la recette des finances rue Kalaa Kebira sous n° 24202271 quittance 59103 le 22/8/2024 Dorra ben Saad titulaire de la carte d'identité n°12869125 a vendu à Raja Belaiid titulaire de la carte d'identité n°09250884 le fonds de commerce exploité pour vente produits parapharmaceutiques dans le local sis à l'Avenue 14 janvier Kaleea Kebira Sousse d'une somme de dix mille dinars. Les oppositions seront déposées chez Dorra ben Saad avenue de la République Akouda et à la souscriptrice du contrat maître Afef Saidain, son cabinet sis à la rue d'Algérie Sousse dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée le 4/9/2024 dans les journaux Echourouk sous n°IP0324/01300 et le Quotidien le sous n°IP324/1300.

2024S01113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat daté le 29/8/2024 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse le 2/9/2024 sous n° 24204616, quittance n°54827, Monsieur Samir Ben Salem Ben Mohamed Toumi CIN 02925354 a vendu et cédé à Monsieur Khaled Ben Mohamed Ben Hsouna Dorei CIN 09319946, tout le fonds de commerce utilisé pour «vente de prêt à porter» situé à la rue laarewa-lemdina Sousse.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de maître Meriam Abid sis au 36 avenue de la République - Sousse.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» du 4/9/2024.

2024S01114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Kssar Hlal le 2/9/2024 sous le n° 24202089 quittance n° M061745, Gafssi Jamila résidente à la Rue Taher Sfar Kssar Hlel, a vendu à la Société Exploration, SARL, représentée par son Représentant Légal, la totalité du fonds de commerce spécialiser dans la vente de prêt à porter et l'agence de voyages, exploités au local sis à l'Avenue Habib Bourguiba Kssar Hlel.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur.

Un extrait a été publié au journal Chourouk du 5/9/2024.

2024S01116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/5/2024 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 3/6/2024 sous quittance n° M25245 sous le n° d'enregistrement 24201256 Monsieur Elhadi Ben Ahmed Ben Mohamed Gamoun a vendu à Madame Sawsen Bent Mohamed Ben Esgayer Selmi le fonds de commerce exploité Garderi Scolaire El Amal sis à l'Avenue El Bahraine Wed El Aroug Akouda 4022 n°6 Avenue 1026 AKouda Sousse.

Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 31/8/2024 et au journal le Quotidien le 1er/9/2024.

2024S01119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/9/2023 enregistré à la recette des finances de Monastir le 21/9/2023 sous n°23206784 reçu n°M066097 Madame Mahbouba Radouche épouse Marmouche titulaire de la carte d'identité n° 06768784 vend et cède à Madame Latifa Chkir épouse Hmida titulaire de la carte d'identité n° 04147852 la totalité du fonds de commerce d'alimentation générale en détail sis à la Route de Skanes Monastir 5000.

Toute opposition doit être adressée au Maître Khaled Chaouche Avocat à Imm Chraka Monastir 5000.

Cet avis est publié au journal «Le Quotidien» en date du 18/10/2023.

2024S01120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/7/2024, enregistré à la recette des finances Avenue Sidi Hassine - Tunis le 6/8/2024 sous le n° 24203245, Quittance n°MO90520, Madame Hafsa Yaakoubi titulaire de la CIN n° 08045472 délivrée à Tunis le 15/06/2023 demeurant à 7 Bis Rue Mustapha Khrayef- Dandan - Manouba, a vendu à la Société de Production Agricole Teboulba, «SOPAT» dont le siège social est sis à Essaad, Route de Ksour Essef immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n° 0022671F, la totalité des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité dans le local sis à 48 Rue l'Ancien Palais, Rez-de Chaussée Maisons Ben Mahmoud El Agba exploité à tout commerce.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acquéreuse à son siège social sis à Essaad, Route de Ksour Essef- Mahdia et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk et le Quotidien» du 24/8/2024.

2024S01129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signé le 15/2/2024, enregistré à la recette des finance Thyna 28/5/2024, sous le n° 24201727, quittance n°M035037, Amir Ben Jmaa, titulaire de la CIN 08851234 a vendu à Karim Ben Jmaa, titulaire de la CIN 11019831 le fonds de commerce sis à la route de Gabès Km 6.5 Sfax, boucherie avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 31/8/2024.

2024X01129FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé rédigé par Maître Souissi Nejib avocat à Sidi Bouzid le 17/8/2024 et enregistré à la recette des finances avenue la République Sidi Bouzid le 21/8/2024 quittance n° 98454, enregistrement n°24210968 : Monsieur Kaddachi Mohamed Ben Mosbah a cédé à son fils Kaddechi Wissem Ben Mohamed la totalité du fonds de commerce de la boulangerie Wissem situé à coté de l'école primaire Faiedh Sidi Bouzid identifiant unique B1577774.

L dit bien a débuté son activité le 10/7/2018 décision administrative 42/5/2/B/A de 14/12/2017 activité sociale boulangerie catégorie C.

Les oppositions se feront 20 jours à compter de cette publication à l'adresse sus indiquée du bien cédé.

Cette cession sera publiée au journal «Al Chourouk» du 6/9/2024
2024X01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/8/2024 enregistré à la recette des finances, Raoued le 29/8/2024 sous n°24204983 quittance M105862, Monsieur Mohamed Ben Jlaiel C.I.N n°07482586 demeurant au 16 Rue de la municipalité, La petite Ariana, Ariana, a vendu à Madame Sabrine Akremi, C.I.N n°07427665 demeurant à Nahli, Kalâat Andalous. La totalité du fonds de commerce destiné à la vente et réparation des matériels électroniques, exploité au local sis à l'avenue Aristote n°29, Cité la Ghazelle, Ariana.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'avocat maître Moez Ben Aissia ayant son cabinet au 12, Av de la Liberté, Tunis, qui est considéré le domicile élu de l'acquéreuse, et ce, au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal le Temps paru le 4 septembre 2024.

2024402230FCCC2

Renoncement d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de renoncement d'un fonds de commerce en date du 1er/8/2024 et enregistré à la recette des finances Raoued le 27/8/2024 sous le n° 24204889, quittance n° M104502, Monsieur Saber Ben Samir Ben Mohamed Bousselmi titulaire de la CIN n°07458682 a renoncé au fonds de commerce sis à la route de Raoued, km 6, Ariana et exploité en tant que boucherie dénommée : «Boucherie Errahma» avec tous ses éléments corporels et incorporels au profit de Monsieur Ammar Ben Ahmed Ben Ihmida Sniha, titulaire de la CIN n° 02644687.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 5/9/2024.

2024402236FCCC2

Location gérance libre

Location d'un Fonds de Commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat e location d'un Fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 23 Août 2024 sous le numéro 24307009, Quitt n°102097, et en vertu d'un contrat de location d'un Fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 23 Août 2024 sous le numéro 24307011, Quitt n°102114, Mr Borheneddine Ben Bechir Ben Mohamed Khnissi CIN n° 05057332 en date du 7/01/2014 a loué à la Société «Bokhris Station Lavage» en la personne de son représentant légal Mr Faleh Bokhris CIN n°04523078 en date du 02/7/2012 tout le Fonds de commerce en gérance libre avec tous ses éléments matériels et immatériels et sis au Local 03 et Local 05, n°34 Avenue Ali Belhouaon - Ain Zaghouan - Tunis, et exploité pour l'activité de commerce de tous types.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 21 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT; et adressée à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 31/01/2024.

2024T00834FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un Fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 23 Août 2024 sous le numéro 24307010, Quitt n°102107, et en vertu d'un contrat de location d'un Fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances La Goulette le 23 Août 2024 sous le numéro 24307008, Quitt n°102093 Mr Borheneddine Ben Bechir Ben Mohamed Khnissi CIN n°05057332 en date du 7/01/2014, a loué à la Société "RISE UP COFFEE" en la personne de son représentant légal Mr Faleh Bokhris CIN n°04523078 en date du 02/7/2012 tout le Fonds de commerce en gérance libre avec tous ses éléments matériels et Immatériels et sis au : Local 01 et local n°04, n°34 Avenue Ali Belhouan El- Ain Zaghouan Tunis, et exploité pour l'activité de commerce de tous types.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 21 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT, et adressée à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 31/8/2024.

2024T00835FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant un acte sous seing privé enregistré le 23/5/2024 à la recette des finances DENDEN, sous le numéro 24302132 quittance n°M044765, le sieur Abderraouf Mejri, matricule fiscal A 1396255 a donné en location "GERANCE LIBRE", à la SOCIETE RESTO AGOUN, SARL inscrite au RNE sous l'Identifiant unique P1856355, ayant son siège social au 54 rue Ibn El Jazzar La Manouba, représentée par son gérant Hamza Agoun, la totalité du fonds de commerce exploité au 10 rue Ibn Abi Dhiaf La Manouba consistant en un restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période de dix années renouvelables commençant le 01/6/2024 et finissant le 31/5/2034.

Le présent avis a été publié au quotidien Echourouk paru le 5/9/2024.

2024T00841FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant un acte sous seing privé enregistré le 23/5/2024 à la recette des finances DENDEN, sous le numéro 24302132 quittance n°M044765, madame KHADIJA MEJRI Identifiant unique au RNE E 1258149 a donné en location «GERANCE LIBRE», à la SOCIETE RESTO AGOUN, SARL inscrite au RNE sous l'identifiant unique P1856355, ayant son siège social au 54 rue Ibn El Jazzar La Manouba, représentée par son gérant Hamza Agoun, la totalité du fonds de

commerce exploité au 10 rue Ibn Abi Dhiaf La Manouba consistant en un SALON DE THE avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période de dix années renouvelables commençant le 01/6/2024 et finissant le 31/5/2034.

Le présent avis a été publié au quotidien Echourouk paru le 5/9/2024.

2024T00842FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant un acte sous seing privé enregistré le 23/5/2024 à la recette des finances DENDEN, sous le numéro 24302132 quittance n°M044765, le sieur HAMZA AGOUN Identifiant unique au RNE L 1396024 a donné en location "GERANCE LIBRE", à la SOCIETE RESTO AGOUN, SARL inscrite au RNE sous l'identifiant unique P1856355, ayant son siège social au 54 rue Ibn El Jazzar La Manouba, représentée par son gérant Hamza Agoun, la totalité du fonds de commerce exploité au 11 rue Ibn Abi Dhiaf La Manouba consistant en un restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période de dix années renouvelables commençant le 01/6/2024 et finissant le 31/5/2034.

Le présent avis a été publié au quotidien Echourouk paru le 5/9/2024.

2024T00843FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la Recette des Finances Radés le 31/7/2024 quittance n°052037 n° 24302334 Mr Samir Guara a loué à Mme Ines. Samaali la totalité du fonds de commerce sis au 34 Av Farhat Hached, Radés, pour une période de 3 ans allant du 01/8/2024 au 31/7/2027.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 5/9/2024.

2024R02293FCCC3

Location d'un fonds de Commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 25/6/2024, enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse le 27/8/2024 sous le n° 24304509, quittance n° M053847, la société «FINILLI» Sarl, MF : 1404325W, dont le siège sis à l'Avenue de la République Sousse, représentée par Madame Sayma Baaziz, CIN n° 09264782 a loué à Monsieur Mhamed Ahmed Bayar, titulaire de la CIN n° 09270710 pour le compte de la société «MJM Services» en cours de constitution, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Restaurant, (Identifient Unique N° : 1404325W) sis à l'Avenue de la République n°65 Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans du 15/4/2024 au 14/4/2027. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2024S01106FCCC3

Location d'un fonds de Commerce «Gérance Libre»

Suivant acte de location d'un fonds de commerce en date du 30/8/2024, enregistrés à la recette des finances Rue de l'Indépendance à Sousse le 3/9/2024 sous n°24304660, Quittance n°M055347. La société «FABANI SHOES» Sarl (MF : 882392L) représentée par son gérant Monsieur Bilel Sayala, titulaire de la CIN n° 08799538, a loué à la société «ROSALINE SHOES» Sarl, en cours de constitution représentée par son gérant Monsieur Bilel Ben Maalam, titulaire de la CIN n°08858834, la totalité du fonds de commerce du local destiné au commerce des chaussures, sise à la Rue Khaled Ibn Walid n°4 - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelable à partir du 1er/9/2024 et finissant le 31/8/2026. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux Journaux «Echourouk et Le Quotidien» du 5/9/2024.

2024S01117FCCC3

Location d'un fond de commerce «Gérance Libre »

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 25/3/2024 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 11/6/2024 sous n°24304335 Quittance n° M047256, Madame Salwa Turki, CIN n° 03932588 a loué à Monsieur Sofiene Achour, titulaire de la CIN n° 13506934, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Restaurant sis à l'Avenue Taher Sfar- près complexe Universitaire à Hiboune - Mahdia, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an du 1er/4/2024 au 30/3/2025 renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Chourouk et Le Quotidien» du 6/9/2024.

2024S01118FCCC3

Location Gérance Libre

Selon acte sous seing privé en date du 20/8/2024 rédigé par Maître Mourad Loussaief, avocat à la Cour de Cassation, titulaire du matricule fiscal 756836/N et CIN 04783656, il a été procédé à la conclusion d'un contrat de location gérance libre portant sur le fonds de commerce attenant à l'exploitation d'un Café catégorie 1 dans le local sis à l'Avenue de la République Siliana et enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 22/8/2024 sous le n°24304223, quittance n°M030423 entre le bailleur Monsieur Jamel Zakraoui titulaire de la CIN 04445016 et matricule fiscal 1485832/J et le locataire Monsieur Ridha Chalbi titulaire de la CIN 04453492. La durée du contrat a été fixée à une année renouvelable pour un loyer mensuel de mille dinars.

2024402223FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 15 juillet 2024 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 2-9-2024 enrgt. 24305041 quit. 68737 la société des sacherie des filatures et des cordages Mat Fisc : 1186668 A loue le fonds de commerce sis au 28 Rue Ibn Khaldoun Tunis destiné pour le commerce de produit de

quincaillerie pour la société Equipement Général Matériel -Mat fisc : 1332952 V pour une durée de dix ans à partir du 1er août 2022.

Cet avis est publié au journal quotidien Echourouk du 5-9-2024.

2024402248FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association des créateurs de charité

Siège social : Rue 14 Janvier - Immeuble Amal Centre - 3ème Etage - Bureau N°3 - 3000 Sfax.

Objet : Socioculturel.

Objectifs :

- Contribuer au soutien et à l'assistance des orphelins et des personnes sans soutien pour réaliser la solidarité sociale.

- Contribuer à fournir une assistance aux nécessiteux et aux pauvres pour construire une vie sociale sûre.

- Soutenir les efforts de l'Etat dans la fourniture de services humanitaires et de secours.

- Participer à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de développement économique en coordination avec les autorités compétentes conformément aux règlementations nationales à cet effet.

- Organisation d'activités culturelles et scientifiques.

Comité directif :

- Hsouna Sallem : Président

- Rami Bakkour : Secrétaire général

- Mohammad Ayadi : Trésorier.

2024T00853APSF1

Constitution d'une association

Nom : (ACtors for iniTIatives and deVElopment)

Objectifs :

- La contribution à la réalisation des objectifs de développement durable, la promotion de la conscience écologique et la préservation de l'environnement et de la nature.

- La consolidation du bénévolat et l'encouragement à la participation à la vie publique.

- L'encouragement à l'initiative et à l'innovation.

- La participation à la propagation de dialogue interculturel entre les civilisations, l'inclusion sociale et l'autonomisation économique des membres de la société.

Adresse : 50 Rue Mohamed Mestiri Omran Supérieur 1091 Tunis.

Membres :

- Présidente : Marwa Meherzi

- Secrétaire générale : Hibat Allah Ben Abda

- Trésorière : Nada Ben Abda.

2024R02291APSF1

Constitution du syndic immeuble Souad

Route Gabès km 3.5 Sfax

Suivant PV en date du 17/2/2024, enregistré à la recette des finances Diar el Wafa le 25/3/2024 sous le n° 24801342 quittance n°34048, il a été décidé la constitution du syndic des propriétaires immeuble Souad route Gabès Km 3.5 Sfax :

Président du syndic : Mounir Hamdi.

Trésorière : Fatma Ezzeddine.

2024X01126APSF1

Constitution de Syndic de résidence THALASSA

Suivant procès-verbal du 4 avril 2024 enregistré à la recette des fiances les Berges du Lac Tunis, n° d'enregistrement 24807268, n° de quittance M087503, il a été nommé un bureau de syndic de la résidence THALASSA sis à la Rue du Lac Neuchâtel, les Berges du Lac Tunis comme suit :

- Madame ATF BEN HAMIDA présidente du SYNDIC,

- Madame Naima Kharouf Trésorerie,

- Monsieur Abdessatar Ben Hamida Membre de Bureau.

2024402231APSF1

Homologation de résolutions

Procès-verbal

Syndic D'Habitants Résidence El Yosr Chabaou Oued Ellil

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juillet 2024, enregistré à la recette des finances Oued Ellil le 7 août 2024 sous le n°M055672, n° d'enregistrement 24701751, un syndicat des résidents de résidence El Yosr Chabaou oued Ellil, composée de :

Monsieur Hedfi Mahmoud : Président du syndic,

Monsieur Nasri Wahid : Rédacteur Général,

Monsieur Melki Sabeur : Trésorier.

Siège social : 20, Mars Cité El Ward Chabaou Oued Ellil

Le syndic bénéficie d'une délégation absolue des pouvoirs sans restriction ni réserves.

2024402213APSF2

Syndicat des copropriétaires Résidence Emna

Adresse : Résidence Emna, Lotissement Neapolis, Cité El Ghazala 2083

Suite à l'assemblée générale électorale des copropriétaires de la résidence Emna situé à Lotissement Neapolis, Cité El Ghazala 2083 du 2 juin 2024 enregistré au bureau des finances de Raoued le 7 juillet 2024 sous le numéro 2470384, reçu numéro : M088495. Il a été décidé :

1- Approbation des comptes présentés par le syndicat et octroi d'une décharge définitive et totale pour toute la période de gestion.

2- Approbation du changement du système électoral, passant du système des quotas au système individuel.

3- Election d'un nouveau bureau composé de :

- Monsieur Mohamed Habib Achour : Président du Syndicat.

- Monsieur Amine Dhouibi : Trésorier.

- Monsieur Maher Mestouri : Secrétaire général.

4- Poursuite de l'application de l'ancienne contribution jusqu'au 1er novembre 2024. L'annonce de la modification de la contribution syndicale se fera en fonction du budget disponible auprès du syndicat.

2024402226APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un bien immeuble non immatriculé

Après déduction du prix de quarante pour cent

La vente du bien aux enchères aura lieu à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine le lundi 30 septembre 2024 à neuf heures du matin et suivant.

Créancier saisissant :

Belkacem bin Belkacem bin Ahmed Al-Boussalmi résident à Sbiba gouvernorat de Kasserine en ça qualité de saisissant.

Le saisi :

Khalifa bin Omar bin Mohamed Al-Ghalgaoui résident à Wed Alhatab - sbiba gouvernorat de Kasserine décrit comme un débiteur.

Avocat poursuivant :

Maître Nidhal Kasdalli Avocat en appel dont le cabinet est situé à Rue Abou bakr Al-forati sbiba gouvernorat de kasserine.

Le bien immeuble saisi :

Un terrain agricole situé à l'angle de Wed Al-Htab dans la province de sbiba connu sous le nom d'Al- Ragba sa superficie est de quatre hectares et demi et est bordée par la kibla : les héritiers d'Essradkia et à l'est : la route passant par "anjouaa" et au nord : les héritiers d'Alhsseinia et à l'ouest : les héritiers d'Asredkia se situe à 12 km de la ville de sbiba. Il est proche de la route goudronnée et les bâtiments qui entourent sont connectés à l'électricité et le terrain susmentionné se distingue par son emplacement dans une zone riche en eaux souterraines avec un sol argileux profond est plate en partie orientale et légèrement en pente dans sa partie ouest plantée à l'est d'oliviers et d'amandiers âgés de cinq ans et des fosses préparées avec des arbres fruitiers ont été réalisées dans sa partie ouest.

Prix de départ :

Le prix d'ouverture du bien saisi a été fixé à cinquante mille cinq cent quatre vingt dinars (50580d)

Visite de la propriété :

Les étrangers ne peuvent participer et visiter qu'après avoir obtenu une autorisation du gouverneur de la région. Aussi il est possible s'il est nécessaire de contacter l'Avocat chargé du suivi ou la personne chargée du suivi lui-même là ou leur adresse est indiquée sur la carte afin qu'il puisse la fournir sur le site de l'immobilier.

2024R02290VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immobilier objet d'un titre foncier

Poursuivant :

Saber Ben El Akremi Karaoud, rue Sakiet Sidi Youssef, Sahline, CIN 03977482.

Débiteur saisi :

Rim bint Mohamed Ben Maaoui Mejri, avenue Mohamed Brahem, Ksar Helal, gouvernorat de Monastir, CIN 08271419.

Avocat poursuivant :

Maître Salem Ben Ali, avocat à la cour d'appel, rue Ibn El Jazzar - Immeuble Gloulou (immeuble les arcades), premier étage, bureau B 13, Sousse 4000, matricule fiscal : 574586/D/A/P/000.

Description du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «Jurf Al Kousha», objet du titre foncier n° «64896 Monastir», sis à Beni Hassan d'une superficie totale de 7272 m², il s'agit d'un terrain agricole boisé en oliviers situé dans une zone à vocation agricole composé de deux parcelles (318 et 338), situé dans la délégation de Beni Hassan et secteur de Beni Hassan. Il s'agit d'une propriété agricole boisée d'oliviers située dans une zone à caractère agricole et composée de trois parties séparées les unes des autres par des talus en terre et sur la propriété des voisins par des talus en terre plantés de chardons indiens avec une pente et dont le contenu se détaille comme suit :

1- La première partie : elle est boisée d'oliviers nouvellement plantés (des petits arbres) est estimée à environ 40.

2- La deuxième partie : elle est boisée d'oliviers productifs, estimée à environ 4 et 5 petits oliviers (nouvellement plantés).

3- La troisième partie : à peu près égale à la première partie et boisée d'oliviers productifs dont le nombre est estimé à environ 19 et 12 petits oliviers (nouvellement plantés).

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à (61036,000 dinars) soixante et un mille trente six dinars, outre les frais de poursuite, en vertu d'une expertise datée du 7/9/2023 par l'expert Kamal Boudoukhan désigné par ordonnance sur requête n°5562 du président du tribunal de Monastir.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 2/10/2024 à partir de 9h du matin devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

La visite des lieux :

Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation :

Toute personne souhaitant participer à l'enchère et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2024S01115VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société Anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n° 00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hamed ben Mohamed Zadam, titulaire de la CIN n° 04110255 demeurant à Jemmel 45 rue Hassen Touhami.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

1- La totalité du lot n° 13, objet du Titre Foncier n° 74852 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 660 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

2- La totalité du lot n°27, objet du Titre foncier n°74854 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 704 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 10/10/2024 à 9h.

Mise à prix :

1- Lot du Titre Foncier n°74852 Sousse : cinq cent quatre vingt quatorze Mille Dinars (594.000,000 D).

2- Lot du Titre Foncier n°74854 Sousse : Cinq cent quatre vingt dix huit mille quatre Cents Dinars (598.400,000 D).

Total : Un million cent quatre vingt douze mille quatre cent Dinars (1.192.400,000D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2024S01122VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008 W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, R.N.E N° 0000110F «siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax à sa direction régionale, Ayant son domicile élu à l'étude de son avocate maître Ben Abdallah Rim sis à l'immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Partie saisie : Al-Asaad Trigui, titulaire de la CIN 05307167, Gérant de société, demeurant à rue Majida Boulila, à COTES, Sfax 3000, et à la route de Teniour, km 4, rue Al-Nour CHihia, Sfax (l'emplacement du bien saisi)

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de la propriété, située à Sfax, sur la route Teniour Km 4, rue Al-Nour Chihia, d'une superficie totale de 843 m². Elle contient un bâtiment de villa moderne de haut standing composé d'une véranda donnant sur les 2 cotés sud et Est *un séjour * un salon * un hall * un couloir menant à 3 chambres et * une salle de bain* une salle d'eau et une cuisine dans le coin nord Est de la propriété est bâtie une petite pièce contenant le moteur du puits.

Dans le coin nord ouest se trouve un entrepôt ouvrant sur l'ouest.

La propriété est équipée de chauffage central Le bien saisi est limité du sud par Trigui Imed, du sud par une entrée privée, du nord par Trigui et de l'ouest par une entrée d'où il est accessible.

La mise à prix : 348.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 07/10/2024 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X01132VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : Abdelmajid Ben Abdelaziz Ennouri, CIN n° 01277277, gérant d'une société, demeurant à route El-Ain km 3 Markez El-Alia Sfax et à la route de Gabès Km 2 avenue de l'environnement immeuble «Peugeot» Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Imm. Marhaba Center Esc. A 5ème étage Appt. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi de l'immeuble dénommé «Villa Marie 63» objet du titre foncier n° 45941 Sfax, s'élevant à quatorze (14) parts des trente-cinq (35) parts formant le titre. Il s'agit d'un terrain est situé sur la route de Gabès km 2 avenue de l'Environnement Sfax, d'une superficie de 651 m² délimité du nord par l'avenue de l'environnement, suivi de la route de Gabès sur une largeur totale de 45 mètres, de l'est par une voie de 12 mètres de largeur, du sud par la société HALF, et de l'ouest par Hela Amara, et ce à l'intérieur du plan d'aménagement urbain dans une zone symbolisée par Ua2, dans laquelle la construction de bâtiments comportant un rez-de-chaussée et quatre étages supérieurs est autorisée. Il comprend un bâtiment composé de deux étages :

- Rez-de-chaussée : d'une superficie couverte de 476 m² qui comprend un showroom automobile avec un sol en porcelaine renforcée, des fenêtres et des portes en aluminium, et protégé par des rideaux métalliques, et un atelier automobile avec un sol en carreaux de carrelage. Il y existe aussi un premier escalier menant à l'administration et un deuxième escalier menant à un magasin à l'étage supérieur, avec des marches en marbre.

- Etage supérieur : d'une superficie couverte de 509 m², y compris la saillie du plafond, menuiserie en bois, comprenant une administration ayant un hall dont le sol est en marbre, quatre bureaux au sol en carrelage, une salle d'eau avec un sol en

porcelaine renforcée et équipée d'équipements modernes, un magasin et une salle d'archives.

A noter que les parts indivises objet de la saisie représentent une partie de la propriété dénommée «Villa Marie 63» objet du titre foncier n° 45941 Sfax, d'une superficie totale de 4344 m², divisé en 35 parts, dont Hela Amara possède 7 parts, et elle est en possession, au prorata de ses parts d'un immeuble avec un rez-de-chaussée et trois étages, et Nabil Amara possède 14 parts et il est en possession au prorata de ses parts de la parcelle ouest du terrain, et dont le saisi Abdelmajid Ennouri possède 14 parts, et il est en possession dans la proportion de ses parts de la parcelle décrite ci-dessus et du bâtiment qui y est bâti, le tout après avoir soustrait les zones allouées aux rues des cotés est et nord.

5- Mise à prix : Six cent quatre-vingt cinq mille cent quarante dinars (685.140,000), frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40%. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi deux octobre deux mille vingt-quatre (2/10/2024) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2024X01134VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. en la personne de son représentant légal, société anonyme, sise rue cité des sciences Tunis, registre de commerce Tunis n° B122251996.

M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société Behy Invest Holding. S.A. identifiant unique : 1077987F dont le siège social est à la route de Mornag Klm 7 zone industrielle Ben Arous.

En sa qualité de caution hypothécaire solidaire et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 avenue de la Liberté, Tunis.

(Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Parts indivises objet de la vente :

L'Immeuble objet du T.F. n° 8040 Ben Arous dénommé «les Orangers», se situe sur la route régionale n°35 reliant Mornag et Ben Arous à la zone industrielle de Ben Arous.

L'Immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme convexe dont la façade principale est au coté sud ouest sur la route régionale n° 35, les limites de l'immeuble visibles sur les lieux d'une partie par la route suscitée, et des autres cotés par des immeubles de voisinage mitoyennes.

L'immeuble contient une construction à vocation industrielle et commerciale composée d'un sous-sol, un rez-de-chaussée partiel et un étage.

- le sous sol : couvre en partie du coté nord est de la construction du rez-de-chaussée dont on peut y accéder par des escaliers menant à un couloir du coté droit, du coté gauche se trouve un dépôt d'une superficie de 984 m².

- le Rez-de-chaussée : composé de 2 parties, une en façade du coté de la route régionale n°35, composé de plusieurs locaux commerciaux vacants. Au milieu se trouve la cage d'escaliers menant à l'étage supérieur. Ces locaux couvrent 620 m². L'autre partie se trouve à l'arrière de l'immeuble dont l'entrée principale est du coté sud par le jardin menant directement à un couloir, à sa droite se trouve 2 dépôts, à sa gauche se trouve un 3ème dépôt contenant 3 bureaux, au bout du couloir se trouve un 4ème dépôt. La superficie de cette partie est de 2064 m².

- le 1er étage : on peut y accéder par la cage d'escaliers menant du rez-de-chaussée. A sa droite se trouve 3 bureaux, à la gauche d'autres bureaux. A l'entrée un couloir menant à 8 bureaux. La superficie de cet étage est de 620 m².

L'immeuble est immatriculé objet du T.F. n°8040 Ben Arous. D'une superficie totale de 5240 m², composé des parcelles n°10-18-28-44 du morcellement du T.F. n°85918.

L'expert Monsieur Othmen Mehri a constaté qu'une partie du terrain d'une superficie de 700 m² du coté Nord Est de l'immeuble est exploitée par une tierce personne sans qualité légale, elle n'est pas exploitée par la défenderesse qui est encore propriétaire de l'immeuble selon le certificat de propriété.

Mise à prix : Sept million deux cent quarante mille cinq cent douze Dinars et 320 Millimes (7.240.512,320) hors frais.

Date et lieu de vente : Le Jeudi 3 octobre 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux : La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2024402214VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un administrateur judiciaire

Suivant jugement d'urgence n° 64827 en date du 12/3/2024 et le jugement d'appel d'urgence définitif en date du 14/8/2024, il a été décidé la nomination de Monsieur Mohamed Ben Mongi Braham en tant qu'administrateur judiciaire à la tête de l'entreprise "ZAHRA DE LOISIR" inscrit au registre national des entreprises et qui a pour identifiant unique 1573014Y.

L'administrateur judiciaire a pour mission la direction, l'administration et la gestion de l'entreprise et la représentation sous le contrôle de Juge mandataire de tribunal de 1ère instance de Sousse.

2024S01112VEPA2

Société Meeting Point Tunisia Tourism SARL

Rue Les Orangers - Khézama Est - Sousse

Identifiant unique au RNE : 1450056/D

En vertu de l'ordonnance sur requête n°17938 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 29/8/2024. Il a été décidé la nomination de Monsieur Sadok Mosbah en qualité de liquidateur de la société Meeting Point Tunisia Tourism SARL.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances avant le 4 octobre 2024 à l'adresse suivante :

12 Rue Menvielle Sousse (Tél : 99961170).

2024S01123VEPA2

Remplacement du syndic de faillite

Société El Horria de Transport Terrestre

Siège social : Avenue El Horria Souassi - Mahdia

I.U : 25184H

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 25 juin 2024, dossier de faillite n°26, il a été déclaré le remplacement du syndic de faillite Monsieur Salem Boujnah par Monsieur Ismail Sbai ayant le siège au cabinet n° 10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse.

2024S01124VEPA2

Remplacement du syndic de faillite

Société Touristique Clair De Lune (Hôtel Dimes)

Siège social : Zone Touristique - Mahdia

I.U : 0034916X

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 9 juillet 2024, dossier de faillite n° 29, il a été déclaré le remplacement du syndic de faillite par Monsieur Ismail Sbai ayant le siège au cabinet n° 10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse.

2024S01125VEPA2

Prolongation du délai d'envoi des offres relatives à la cession d'un hôtel

Société TRAD TOURISME COMPANY (Royal Beach) S.A

Siège social : Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse 4000

I.U : 00023366

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 2 septembre 2024 affaire n° 5178/35 le commissaire à l'exécution Monsieur Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n° 10 immeuble El Baraka Avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongé au 1er novembre 2024.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2024S01126VEPA2

Prolongation du délai de la vente d'un immeuble immatriculé

Société FLEXIPACK S.A

Siège social : Z.I. Sidi El Hani - Sousse

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de 1ère instance de Sousse 1 en date du 2 septembre 2024 affaire n° 231/33, le commissaire à l'exécution Monsieur Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la vente d'un immeuble immatriculé est prolongé au 1er novembre 2024. Le dit immeuble, sis à la Zone Industrielle Sidi El Hani - Sousse, a une superficie de 3890 m² et qui se compose essentiellement d'une administration.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra constater l'immeuble objet de vente après avoir retiré un cahier des charges contre paiement de 300,000 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 53892070.

2024S01127VEPA2

Prolongation du délai pour la cession d'une entreprise

Société FLEXIPACK S.A

Siège social : Z.I. Sidi El Hani - Sousse

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de 1ére Instance de Sousse 1 en date du 2 septembre 2024 affaire n° 231/33, le commissaire à l'exécution Monsieur Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée à un tiers par voie d'appel d'offres est prolongé au 1er novembre 2024.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 300 dinars. Pour plus de renseignements veuillez appeler le 53.892.070.

2024S01128VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société Immobilière et Touristique «MARINA» Gammarth

R.N.E : 0907252J

C.N.S.S : 252773-88

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, affaire n°108, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402215VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société Touristique Et Hôtelière «RYM»

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0009020 T

C.N.S.S : 0044355-26

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de

Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, affaire n°109, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402216VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société Hôtelière Balnéaire Et Touristique

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0009923 B

C.N.S.S : 00032781-92

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 Août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, affaire n°110, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402217VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société d'Expansion Touristique «SOCETOUR»

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0009377 X

C.N.S.S : 41168-40

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, dossier 111, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402218VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société Djerba Beach Hôtel

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0047019 P

C.N.S.S : 120547-73

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, dossier 112, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402219VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

La Touristique et Hôtelière de Mahdia

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0034844 Y

C.N.S.S : 109084-56

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, affaire n° 116, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402220VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société T.T.S Financière

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

R.N.E : 0763845 G

C.N.S.S : 00144124-79

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024 et la décision rectificative en date du 23 août 2024, dossier 113, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décisions et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402221VEPA2

Désignation de deux mandataires de justice

Société Tunisian Travel Services «TTS»

R.N.E : 0002689 F

C.N.S.S : 35071-54

Siège social : 14 Avenue Habib Chrita, cité Jardin, Tunis 1002

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 août 2024, affaire n°115, et les deux décisions rectificatives en date du 23 août 2024, il a été décidé la nomination de Madame Nour Elhouda Abassi et Monsieur Ben Salem Faouzi, en qualité de mandataires de justice de la société ayant pour mission la gestion de la société conformément aux dites décision et à la règlementation en vigueur. Madame Linda Saied a été désignée Juge contrôleur.

2024402222VEPA2

Nomination d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête numéro 18573 datée du 14/8/2024 émise par son excellence le vice-président du tribunal de première instance d'Ariana, il a été décidé la nomination de Mr l'expert Ahmed Trigui, en qualité de liquidateur des biens immobiliers en commun du feu Chadli Ben Mohamed Ben Abdallah Smadhi et son épouse Mme Alia Bent Mohamed Saleh Ben Mohamed

Aouina objet du titre foncier n° 24543 Ariana, sous la tutelle de son excellence le juge Mme Nahla Bouafia, les créanciers présumés, sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du liquidateur sus-indiqué et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à l'Immeuble Tunis Carthage Bloc A 5ème étage Bureau A24 Ariana 2080.

2024402234VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière Et Touristique El Hana Hannibal Palace

SA au capital de 5.650.000 dinars

Port El Kantaoui - Sousse

M F : 28424 SAM 000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière Et Touristique El Hana Hannibal Palace sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 12 octobre 2024 à 10h heures au siège social de la société sis à l'hôtel Hannibal Palace à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire au titre de l'exercice 2023,

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2023,

- Approbation des conventions réglementées, article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

- Fixation des jetons de présence.

- Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2023,

- Délégation pour l'accomplissement des formalités.

2024S01121SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE HOLDING ZOHRA DRISS

S.A au capital de 5.000 DT

R.N.E : 1748020P

Siège social : Hôtel Tour Khalef - Sousse

le Conseil d'Administration de la SOCIETE HOLDING ZOHRA DRISS réuni le 26 Août 2024, invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 septembre 2024 à dix heures (10H00) à l'hôtel Tour Khalef à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissolution de la Société HOLDING ZOHRA DRISS.

2. Nomination du liquidateur.

3. Pouvoir pour formalités juridiques.

2024S01135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Industrielle et Commerciale des Equipements Maritimes «SOICEM»

SA, au capital de 800 000 Dinars

Zl Madagascar rue Hédi Khefacha Sfax

IU : 0008403B

Messieurs les actionnaires au capital de la Société Industrielle et Commerciale des Equipements Maritimes «SOICEM» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 5 octobre 2024 à partir de 10 heures au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constat de la démission d'un membre du conseil d'administration et nomination d'un ou de plusieurs nouveaux membres,

- Questions diverses.

2024X01130SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Générale d'Etudes et d'Engineering «SGEE»

SA au capital de 1.600MD

Siège social : 19 Rue Syphax - Notre Dame - 1082 Tunis

RNE : 001696A

Les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 30 septembre 2024 à 10h au siège de la société 11 Av. Slimen ben Slimen Manar 2 afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture de rapport du conseil d'administration et statuer de la continuité d'exploitation de la société conformément aux prescriptions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Le transfert du siège social de la société.

- Questions diverses.

2024402195SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Gammarth Immobilière

Société anonyme

Au capital de 7.904.130 DT

Siège social : Immeuble AL Karama, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0425194L

Le Conseil d'Administration de Gammarth Immobilière, réuni le 30 août 2024 invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 27 septembre 2024 à 10 heures, au siège social de la société, sis Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard accusé de la tenue de l'assemblée générale ordinaire,

2. Approbation du rapport de Gestion relatif à l'exercice 2023,

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers 2023,

4. Approbation des conventions règlementés relatifs à l'exercice 2023,

5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023,

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023,

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023,

8. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2023,

9. renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2024,2025 et 2026,

10. Pouvoir aux porteurs.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus a leur disposition au siège de Gammarth Immobilière.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2024402225SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire & extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

CMA CGM INLAND SERVICES TUNISIA (CCIS TUNISIA)

Société anonyme

Capital social : 150.000 DT

Siège social : Imm. Adonis - Rue du Lac Annecy - les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1412318T

Les Actionnaires sont convoqués par le conseil d'administration du 2 septembre 2024 à :

I/ A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 15 octobre 2024 à 10 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1- Ratification des délais de tenue de l'assemblée,

2- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/ 2023,

3- Lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/ 2023,

4- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/ 2023,

5- Approbation de conventions réglementées,

6- Quitus aux administrateurs,

7- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

II/ A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le 15 octobre 2024 à 11 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1- Dissolution anticipée de la société,

2- Nomination du liquidateur,

3- Siège de la liquidation,

4- Rémunération du liquidateur,

5- Durée du mandat du liquidateur.

2024402227SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire extraordinairement convoquée pour le 30 septembre 2024

Société Immobilière et Touristique Marina Gammarth

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0907252 J

Affiliation CNSS : 00252773-88

Les actionnaires de la Société Immobilière et Touristique Marina Gammarth sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 30 septembre 2024 à 10 heures au siège social de la Société Immobilière et Touristique Marina Gammarth sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire extraordinairement convoquée.

2- Information de l'assemblée générale ordinaire extraordinairement convoquée de l'adhésion de la société immobilière et touristique Marina Gammarth au processus de conciliation pénale dans le cadre de l'action en justice intentée contre ladite Société en la personne de son représentant légal.

3- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou désigner un mandataire qui les représentera à cette réunion.

2024402229SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2023

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport De Bizerte, sont invités à assister à une assemblée générale ordinaire de l'année 2023 et ce le jeudi 3 octobre 2024 à dix Heures à l'hôtel Nour Bizerte.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2023,

2- Présentation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2023,

3- Présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

4- Lecture du rapport du commissaire aux comptes (général et spécial) pour l'année 2023,

5- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2023 et des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

7- Quitus aux administrateurs,

8- Détermination des jetons de présence.

2024402232SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Bizerte, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 3 octobre 2024 à 12 heures à l'hôtel NOUR Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Statuer sur la continuité de l'activité de la société, en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Approbation de la modification du statut de la société.

2024402233SANB3

EL MATBAA HOTEL - SA

Société anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société «EL MATBAA HOTEL» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi sept octobre 2024, à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2023.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

4- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration.

8- Renouvellement des mandats des administrateurs.

9- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

10- Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11- Questions diverses.

12- Pouvoirs pour formalités.

2024402235SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LAFICO TUNISIE/SICAF NON RESIDENTE

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram

IU : 0024556 M

La société LAFICO TUNISIE CONVOQUE ses actionnaires pour assister à l'A.G. E de la société pour l'approbation du nouveau statut qui se réunira en date du 26/09/2024 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE au complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du nouveau statut de la société dans sa version actualisée.

2- Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2024402243SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Développement Agricole (SDA) -

"HENCHIR AYED"

Société anonyme

Au capital social de 730.000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1637475 C

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, société de développement agricole (SDA) "HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 30 septembre 2024 à 9h30 au siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital social de la société,

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital,

3- Renonciation au droit préférentiel de souscription par les actionnaires actuels,

4- Modification de l'article 6 de statuts relatifs au capital social de la société,

5- Pouvoir au représentant légal de la société pour effectuer les différentes formalités de dépôts et de publication.

2024402245SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Date : 03 Octobre 2024 à 10h00

Société Solutions Composites S.A

Société anonyme

Au capital de 6 378 160 Dinars

Identifiant Unique : 0922807M

Siège social : Z. I. Hammam Zriba - 1152 Hammam Zriba

Messieurs et Mesdames les Actionnaires de la société Solutions Composites S.A., vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Jeudi 3 Octobre 2024 à 10h au siège social de la société MAC S.A. sis à Green-Center, Rue du Lac de Constance - 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification de l'Article 3 des statuts relatif à l'objet,

2- Pouvoirs pour formalités.

2024402249SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Pour la constitution d'une Société mutuelle de base de Services Agricoles

Siège social : Kallaat Andalous Route Raoued

La Commission temporaire pour la constitution d'une société mutuelle de base de services agricoles Green Dream Deal appelle tous les actionnaires dans le capital de la société à participer à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le 27/9/2024 à 15h à l'espace Entreprendre à l'Ariana pour la négociation sur l'ordre du jour suivant :

- L'adoption du Statut de la société

- Election du conseil d'administration et délégation du pouvoir

- Nomination du commissaire aux comptes.

NB : Tout candidat souhaite se présenter comme membre du conseil d'administration ou en qualité de commissaire aux comptes doit présenter une demande à cet effet au moins dix jours avant la date de l'assemblée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante Kallaat Andalous Route Raoued.

2024R02294SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Yosri Eljomni déclare la perte le titre de propriété d'une parcelle de terre de 602m² situé à la route Abi Majed km 5 il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2024X01124DIVD2

Avis

Nawya Bent Ali Kadri annonce au public qu'elle possède une parcelle de terre de surface 250m² située à Elhajeb route l'aéroport km9 Sfax extraite de la parcelle réquisition Elhajeb lettre X et leur acte de propriété a disparu et elle veut extraire une deuxième copie de propriété.

Et qui veut s'opposer s'adresser auprès du notaire de Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2024X01127DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Mahmoud Ben Jileni Bouaziz déclare avoir perdu son titre (acte d'achat daté le 27/6/1996 enregistré le 30/10/1996 n° 7073 dressé par les notaires Mohamed Trabelsi et Mohamed Hédi Turki) de propriété d'un terrain d'une superficie de 617 m² contenant une maison situé à route Menzel Chaker km 4 Sfax.

Et il veut en extraire un autre au lieu du titre perdu.

Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Bouaziz Abdlmajid dans son bureau rue des notaires Rahbet Remed n° 12 Sfax après un délai de 30 jours.

2024X01128DIVD2

Avis

Héritiers Chtourou Mohamed Faouzi annonce qu'ils possèdent un terrain à Sfax route Sokra km3 surface 399.90m² effectuer par l'acte de partage qui était fait le 25/9/1977 et ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufal Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X01133DIVD2